



N° 913/01433 / UDS/R/SG/DCOU/eomv

Dschang, le 14 MARS 2019

COMMUNIQUE

Le Recteur de l'Université de Dschang lance un appel à candidature pour le recrutement des traiteurs devant prendre en charge la restauration des participants à la 22^{ème} édition des Jeux Universitaires, prévues du 04 au 11 mai 2019 à Dschang.

Les conditions de candidature sont définies ainsi qu'il suit :

ARTICLE 1 : Pour faire acte de candidature, les candidats devront remplir les conditions suivantes :

- Disposer d'un Etablissement offrant des services dans le domaine de l'hôtellerie ou de la restauration ;
- Présenter un dossier de candidature ;
- Etre capable de préfinancer les activités ;
- Etre en règle avec l'administration fiscale.

ARTICLE 2 : Les dossiers de candidature reçus complets contre récépissé par le Chef de Service de la Restauration, Rapporteur de la Commission de la Restauration pour l'organisation des Jeux Universitaires, jusqu'au jeudi 04 avril 2019, délai de rigueur, comprendront les pièces suivantes :

- Une fiche de candidature dont l'imprimé sera retiré gratuitement à Division de la Restauration, porte 4 du bâtiment abritant les services de la Direction du Centre des Œuvres Universitaires au Campus A ;
- Un certificat médical ;
- Une photocopie de la carte nationale d'identité ;
- Un dossier fiscal comportant
 - une photocopie de la carte du contribuable ;
 - un certificat de non redevance ;
 - une attestation de non faillite.
- Un plan de localisation de la structure ;
- Une quittance de quinze mille francs de frais d'étude du dossier, payable à la Régie des Recettes du Restaurant A.

ARTICLE 3 : La sélection se fera sur étude de dossier par une Commission mise sur pied par le Recteur de l'Université de Dschang. La crédibilité des éléments constitutifs des dossiers et les constats de la Commission lors de ses descentes sur terrain constituent les paramètres de sélection.

ARTICLE 4 : Un communiqué du Recteur de l'Université de Dschang rendra publique la liste des traiteurs retenus à l'issue des travaux de délibération vendredi, 05 avril 2019.

Ampliations :

- MINESUP (ATCR)
- GOUVERNEUR/REGION DE L'OUEST
- VRCIE
- SG
- DCOU
- DAAF
- C/DR/SR/IPR
- Archives/Chrono

